



CONCOURS SALLE 2x18m

LES FRANCS ARCHERS VERDUNOIS



Les Francs Archers du Verdunois ont le plaisir de vous inviter à leur concours salle qui se déroulera:

Les 7 et 8 novembre 2020

Gymnase de la Galavaude

(près du Magasin Leclerc) latitude 5.38386000 longitude 49.16859000

Trois départs vous sont proposés:

Départ	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MATIN	DIMANCHE APRES MIDI
	1	2	3
Ouverture du Greffe	18h00	8h00	13h00
Contrôle du matériel	18h15	8h15	13h15
Echauffement	18h30	8h30	13h30
Début des tirs	19h00	9h00	14h00
Résultats	Protocole COVID (Afin d'éviter les regroupements de personnes, les résultats seront publiés sur internet) <i>Pas de récompenses individuelles</i>		

Places limitées à 40 archers par départ!

Nous nous réservons le droit d'annuler un départ en cas d'inscriptions insuffisantes.

Tenue blanche ou de club souhaitée, chaussures de sport obligatoires.

MISES	1 départ	2 départs	3 départs
Jeunes	6,00 €	10,00 €	12,00 €
Adultes	8,00 €	12,00 €	15,00 €

Petite restauration sur place (sandwichs, croques, boissons...)

Afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous appliquerons le protocole sanitaire de la FFTA.
Port du masque obligatoire à l'intérieur de la salle, sauf pour les archers se trouvant dans la zone réservée à la pratique.
Votre latéralité vous est demandée à l'inscription afin d'éviter un placement face en face sur le pas de tir.

Toute inscription à la présente compétition vaut acceptation du protocole sanitaire ci-joint.

FRANCS ARCHERS VERDUNOIS
Protocole sanitaire pour compétition de tir à l'arc
7 et 8 Novembre 2020

Dans le cadre de l'organisation de notre concours de tir à l'arc en salle, qui aura lieu du 7 Novembre 2020 à 18h00 jusqu'au 8 Novembre 2020 à 18h00, et conformément aux obligations sanitaires que nous devons appliquer en raison de la crise sanitaire, nous vous présentons l'ensemble des mesures que nous allons prendre pour assurer la sécurité du public que nous allons accueillir, et respecter les distanciations physiques et gestes barrières.

1. Sens de circulation

L'accès à la salle se fera coté parking Rue Jean Bouin, la sortie s'effectuera par le vestiaire de droite (lorsque l'on se positionne dos aux gradins), donnant derrière la salle, vers le terrain de football de la Galavaude.

L'accès aux toilettes se fera par le chemin de la sortie, le retour vers la salle se faisant par le vestiaire de gauche.

A l'entrée figureront les affichages nécessaires ; port du masque obligatoire, protocole de la FFTA, respect des gestes barrières.

Du gel hydroalcoolique sera disposé à l'entrée, ainsi qu'un cahier pour référencer toute personne pénétrant dans la salle et n'étant pas compétiteur. Une personne sera chargée de surveiller que tout le monde note bien ses coordonnées.

2. Protection de la zone greffe et buvette

La zone de greffe et de restauration sera rassemblée et protégée par de la nappe plastique transparente utilisée comme écran de protection, seule une petite ouverture sera créée pour récupérer argent et distribution d'alimentation et boissons.

La file d'attente pour accéder au greffe et à la buvette sera marquée d'une séparation d'un mètre au sol afin de respecter les distanciations physiques en vigueur.

La distribution d'alimentation se fera en part individuelle emballée et distribuée sur des assiettes en carton. Le café sera servi dans des gobelets réutilisables donnés aux archers lors de leur inscription, et vendus au public. La vente de boissons se fera au moyen de canettes et bouteilles individuelles. Le personnel dédié à la distribution de l'alimentation portera masque et gants et ne s'occupera que de cette tâche, le personnel en charge de la caisse également.

3. Séparation public – archers

La zone réservée aux archers sera délimitée par de la rubalise et des poteaux confectionnés par nos soins, elle sera interdite au public.

La zone public contiendra des tables et des bancs pouvant accueillir 10 personnes maximum. Du gel hydroalcoolique et des poubelles seront mises à disposition pour chaque table. Chaque table sera séparée d'une distance suffisante pour respecter les mesures de protection sanitaire. Il sera rappelé à tout le monde que la restauration doit se faire assise, et que de fait il ne sera accepté aucun attroupement autre que la file d'attente délimitée à proximité de la buvette et du greffe. Il sera aussi demandé de ne pas changer de table une fois installé. Nos équipes s'occuperont de désinfecter les équipements entre chaque départ.

FRANCS ARCHERS VERDUNOIS
Protocole sanitaire pour compétition de tir à l'arc
7 et 8 Novembre 2020

4. Protocole de la FFTA pour la zone réservée aux archers

Pour ce qui est des archers, nous avons décidé de suivre le protocole de notre fédération quand aux placements des archers dans les différentes zones qui leur sont dédié. Vous trouverez en pièce jointe une copie de ce protocole.

- Zone d'attente archer : chaque archer se verra attribuer une chaise, disposée à un mètre l'une de l'autre, identifiée par un marquage au sol
- Pas de tir : chaque archer sera situé à 80cm minimum l'un de l'autre, comme le permet le protocole de la FFTA. Nous nous assurerons de la latéralité des archers au moment de l'inscription, afin d'éviter les face-à-face au moment des tirs, les archers gauchers seront regroupés sur la partie gauche du terrain, les droitiers sur la partie droite.
- Récupération des flèches en cible : un marquage au sol sera mis en place pour que chaque archer sache où se placer, et ainsi garder une distance d'un mètre entre chacun d'entre eux. Chaque archer aura la charge de récupérer ses propres flèches, tout à tour afin de respecter les distances. Le changement de blason sera effectué par un membre de l'organisation portant masque et gants.
- Marque et contremarque des points : les plaquettes de marque devront être utilisées par le même archer du début à la fin de chaque départ, ceux-ci pourront les déposer sur leurs emplacements indiqués aux cibles.
- En cas d'intervention de l'arbitre, les archers devront libérer l'espace nécessaire pour que l'arbitre puisse accéder à la cible, seul l'archer concerné restant à proximité, tout en gardant les distances de rigueur.
- Mise en place des cibles : toutes ces mesures citées précédemment sont possibles puisque nous placeront nos cibles de sorte que chaque centre de cible soit espacé de 2 mètres, comme recommandé dans le protocole de la FFTA.

Le port du masque ne sera pas obligatoire pour les archers, à partir de l'échauffement, jusqu'à la fin de leur compétition, ou sortie de la zone réservée aux archers. Ils auront la possibilité de remettre leurs masques pour aller chercher leurs flèches en cible, à leur bon vouloir.

5. Public attendu

Le protocole mis en place nous permettra d'accueillir un maximum de 40 archers par départ, répartis en 10 cibles, sur 3 départs le samedi soir de 18h00 jusqu'à environ 22h00, le dimanche matin de 8h00 à 12h00 et le dimanche après-midi de 13h00 à 17h30 environ, soit un maximum de 120 archers sur toute la manifestation, sans compter le public.

Notre organisation sera composée de membres bénévoles de l'association, et de parents d'enfants membres.

